DE L'ALLAITEMENT

N° 53.

ET

DE SES DIVERS MODES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 18 avril 1829, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR JH.-M. BOMBAIL-PILHES, de Toulouse,

Département de la Haute-Garonne;

Élève de l'École pratique; Membre titulaire de la Société médicale d'Émulation de Toulouse.

Quæ lactat, mater magis quam quæ genuit!

PHÈDRE, liv. 3, p. 15.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1829.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL, *Examinateur*.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL, *Président*.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX, *Examinateur*.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RECAMIER, *Suppléant*.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN, *Examinateur*.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Arvers.	Gibert, *Examinateur*.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet	Maisonabe, *Examinateur*.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie, *Suppléant*.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions emises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

DE L'ALLAITEMENT

ET

DE SES DIVERS MODES.

Dès que l'enfant est sorti des mains de l'accoucheur, dès qu'il a reçu de lui les premiers soins indispensables à sa nouvelle existence, son besoin le plus important est sans contredit l'*allaitement*. Quels sont ses divers modes? quel bien peut résulter pour la mère et pour l'enfant de l'allaitement maternel? quels sont les soins à donner à l'enfant pendant ce temps? quelles raisons pourront déterminer à adopter un autre mode d'allaitement? et quel est, dans ce cas, celui que l'on doit préférer? Telles sont les questions que je me suis proposé d'examiner.

L'allaitement est ce mode d'alimentation propre à l'enfant pendant les premiers mois qui suivent sa naissance, et dont la substance est le lait, qu'il tire, au moyen de la succion, des mamelles de la femme. Les médecins reconnaissent deux modes d'allaitement : le *naturel*, qui retient le nom d'*allaitement maternel*, lorsque c'est la mère elle-même qui nourrit de son propre lait l'enfant qu'elle a porté dans son sein; et celui d'*allaitement étranger*, lorsque l'on a recours à une nourrice. On a donné le nom d'*allaitement artificiel* à toute nourriture administrée à l'enfant par une voie autre que les mamelles de la femme : c'est le lait des animaux domestiques que l'on emploie le plus ordinairement. Mais, comme on l'a remarqué, cette expression est

tout à fait impropre; on a voulu lui substituer celle de *nourriture artificielle*, qui peut-être n'est pas plus heureuse; il me semble qu'on pourrait à plus juste titre l'appeler, avec M. le professeur Desormeaux, *sevrage anticipé*, car les alimens qu'on donne alors à l'enfant sont aussi ceux qui lui conviennent lorsqu'on est obligé de le sevrer dans les premiers mois.

Allaitement maternel. Durant le cours de la grossesse, les seins, dont on connaît l'étroite sympathie avec l'utérus, commencent déjà à entrer en fonction, et à préparer le lait, première nourriture de l'enfant qui va naître; mais c'est surtout après l'accouchement que ce fluide est sécrété en plus grande abondance; il n'attend plus alors que la succion de l'enfant pour couler abondamment, et la répétition de cet acte doit entretenir sa source. D'après cette marche des lois vitales, d'après ces préparatifs au sujet de l'allaitement, qu'on juge de quelle importance il est que la fonction s'accomplisse en entier. Une mère ne peut donc transiger avec ce complément de la maternité sans craindre d'exposer elle et son enfant à une série d'accidens qui pourront résulter de cette contravention à un ordre que la nature a tracé d'avance. Loin de nous cependant l'idée d'exagérer, comme on l'a fait quelquefois, les inconvéniens attachés à la transgression de ce devoir; nous devons examiner cette question plutôt en médecin qui veut convaincre, qu'en philosophe qui cherche à persuader; et nous verrons alors que si, le plus souvent, une mère peut et doit allaiter son enfant, il est pourtant des exceptions à ce précepte, et qu'un allaitement étranger devient quelquefois indispensable, et aussi avantageux à la mère qu'à son enfant.

Des raisons qui trouvent leur source dans la nature, car elles émanent de l'organisation même de la femme, devraient seules être assez puissantes pour engager toute mère à l'accomplissement d'un devoir aussi sacré; une étroite et douce sympathie semble l'unir encore à son enfant. Qui mieux qu'une mère, en effet, peut veiller aux soins multipliés que demande cet être si intéressant par sa faiblesse

même? qui mieux qu'elle peut avoir ces précautions et cette sollicitude indispensables pour conserver sa vie? quelle autre aura toujours ses regards fixés sur lui, et devinera, au moindre mouvement, ce qui l'affecte et ce qu'il lui faut? D'ailleurs, une mère qui obéit aux vœux de la nature trouve dans les soins qu'elle donne à son enfant une source intarrissable de jouissances; quel doux plaisir, quel délicieux ravissement de contempler son enfant suspendu à son sein, et de recevoir son premier sourire! Quelle occupation plus agréable que celle de veiller à sa conservation! Une mère qui nourrit est assurée de l'attachement de son enfant, de son amour et de sa reconnaissance; elle ne craint pas de lui voir partager sa tendresse entr'elle et une mère mercenaire; elle n'a pas la douleur de le voir se précipiter dans les bras de sa nourrice. Quoi de plus satisfaisant encore pour elle que de resserrer, en s'attirant l'estime et la considération de ceux qui la connaissent, les liens qui l'unissent à son époux, d'augmenter sa confiance et son amour par le seul tableau de sa conduite et des soins particuliers qu'elle prodigue à son nourrisson!

Des raisons physiologiques d'un grand poids assignent encore des avantages à l'allaitement maternel; ces raisons regardent l'enfant, et surtout la mère. En naissant, le premier apporte dans ses intestins une substance animale, épaissie, visqueuse, connue sous le nom de *méconium*: le séjour prolongé de cette substance peut être suivi d'accidens, et il importe qu'elle soit évacuée. Rien n'est plus propre à remplir cette indication que le premier lait ou *colostrum*, fourni immédiatement après l'accouchement: le lait d'une nourrice étrangère le prive ordinairement de ce bienfait; ce liquide est souvent trop épais, l'enfant le digère difficilement, et il peut en recevoir le germe de diverses affections. Mais ces inconvéniens, qui regardent l'enfant que sa mère n'allaite pas, et auxquels l'art peut, jusqu'à un certain point, remédier, sont bien plus graves du côté de la mère: c'est sur elle, le plus souvent, que viennent fondre tous les accidens qui peuvent résulter de cette subversion aux lois de la nature.

Après l'accouchement, l'économie est brusquement débarrassée du

produit de la conception, qui depuis long-temps attirait une grande quantité de fluides de toute espèce vers les organes génitaux. Une interruption si subite doit produire un grand mouvement chez l'accouchée : il fallait, ou que ces fluides rentrassent dans l'économie, ce qui ne pouvait avoir lieu sans dangers, ou qu'il s'établît vers un autre organe une nouvelle irritation qui appelât ces fluides, et déterminât une sécrétion qui, débarrassant l'économie de cette surabondance de fluides, rétablît les fonctions dans leur équilibre naturel. C'est ce qui a lieu : les mamelles, dont l'œuvre commence, et qui ne font que succéder, pour ainsi dire, en fonction à l'utérus, deviennent à leur tour un centre de fluxion, en attirant sur elles la somme de vitalité dont l'utérus avait joui pendant toute la grossesse. Le lait, avons-nous dit, était déjà en partie préparé dans les mamelles avant l'accouchement; mais c'est principalement après que cet organe s'est débarrassé du produit de la conception que ce fluide, suivant l'expression vulgaire, y monte en plus grande quantité. On conçoit dès-lors que si, au lieu de laisser suivre son cours à cette nouvelle sécrétion, on vient à l'interrompre brusquement, on doive redouter les plus graves inconvéniens : en effet, lorsqu'une irritation est déterminée sur un organe, tout le reste de l'économie participe à cette exaltation; et dès que, par imprudence ou une cause quelconque, cette irritation est subitement interrompue, l'organe qui a la plus étroite sympathie avec celui qui est primitivement affecté, ou celui qui, par son état actuel, se trouve le plus disposé à recevoir l'impression, est celui sur lequel viendra s'établir une irritation de même nature que la première : de là les nombreuses maladies qui surviennent aux femmes par le défaut d'allaitement; de là les vastes abcès, les rhumatismes, les engorgemens chroniques et plusieurs autres affections, que le vulgaire regarde comme un *lait répandu*, et qui tourmentent souvent, le reste de leur vie, les mères qui n'ont point allaité leurs enfans.

Il ne sera pas difficile, après cette explication, de concevoir pourquoi les suites de l'accouchement sont si simples, et offrent ordinai-

rement si peu de danger chez une femme qui allaite elle-même son enfant : en effet, les évacuations utérines sont moins abondantes, et leur durée plus courte; la fièvre de lait est alors peu sensible, ou même n'a pas lieu; une santé faible et délicate souvent s'améliore et se fortifie. Enfin, cette accumulation de lait qui se fait dans les mamelles après l'accouchement, et qui trouve une issue naturelle lorsque la mère allaite, ne distend pas aussi douloureusement ces organes, ne les irrite pas au point de former des abcès larges, profonds, et qui souvent deviennent la source de maladies incurables.

Si, comme je l'ai remarqué, l'irritation se porte vers l'organe avec lequel celui qui est le premier affecté a le plus de sympathie, c'est surtout l'utérus qui doit ici fixer notre attention; cet organe, siége d'une longue irritation, augmentée fortement par le travail pénible qui vient de s'y opérer, semblait pour ainsi dire chercher du soulagement, et se reposer sur l'action d'un organe avec lequel ses sympathies sont étroites et nombreuses; mais, si son attente est trompée, il renouvelle ses fatigues, et ses forces s'épuisent; les lochies abondent, et leur durée semble s'éterniser par les leucorrhées qui les suivent, et qui non-seulement épuisent les femmes, mais les soumettent à une incommodité dégoûtante; heureuses encore si le mal se bornait là; mais souvent l'utérus s'enflamme, son inflammation détermine celle du péritoine, et la malade est bientôt dans un état au-dessus des ressources de l'art. Les polypes, l'endurcissement, le cancer de la matrice, résultent le plus souvent de la même cause.

Cependant, toutes les mères qui n'allaitent pas ne sont point atteintes des maux physiques que nous venons d'exposer sommairement; il est même des cas, que nous ferons bientôt connaître, où l'allaitement doit être interdit. On est alors dans l'usage, pour suppléer à l'évacuation du lait et tarir sa source, d'employer des médicamens assez énergiques, appelés *antilaiteux*, et qui ne sont que de puissans révulsifs, portant leur action sur des organes capables d'offrir des émonctoires propices, tels que les intestins, les reins, la peau, etc. Il faut être réservé dans l'emploi des antilaiteux, et se

méfier à bon droit de ces recettes et de ces secrets accrédités par l'ignorance ou la cupidité, et qui, le plus souvent, sont inutiles, même dangereux.

Temps de l'allaitement. Le temps qu'on doit laisser écouler avant de présenter le sein au nouveau-né doit varier. L'enfant paraît-il fort, vigoureux, et manifestant des besoins par ses cris ; on peut, si rien d'ailleurs ne s'y oppose du côté de la mère, le présenter au sein quatre ou cinq heures après la naissance, et même plutôt. Ce délai est plus que suffisant pour qu'il ait pu rendre les glaires qui tapissent son gosier, et qui s'opposeraient à la déglutition du lait. Avant ce temps, et surtout si l'enfant semble solliciter quelque aliment, on lui donne de l'eau tiède, qu'on est dans l'habitude de sucrer ; cette dernière pratique est blâmable. J'ai, en effet, plusieurs fois observé que les enfans à qui on avait donné des boissons édulcorées refusaient le sein, à cause, sans doute, de l'amertume du colostrum. On doit aussi s'abstenir de l'usage des eaux distillées trop aromatiques, et des liqueurs fermentées. Qu'on juge de l'impression que doit produire sur les organes délicats d'un enfant qui vient de naître l'ingestion de semblables substances, qui irritent même des adultes qui n'en ont pas l'habitude. Si l'enfant naît dans un état apoplectique, on doit retarder l'instant de l'allaitement, et user avant ce temps de quelques délayans, et même recourir à l'emploi des saignées locales, si celà est jugé nécessaire. Quelquefois, sans présenter des symptômes d'apoplexie, et sans avoir paru souffrir du travail de l'accouchement, l'enfant se trouve dans un état de torpeur et d'indifférence pour le sein, qui ne laisse pas de causer du chagrin aux parens. Rien n'empêche alors de retarder l'allaitement jusqu'à ce qu'il appète plus volontiers le sein, qu'il ne prendra qu'avec plus d'avidité par ce retard. Qu'elle que soit d'ailleurs la disposition de l'enfant, ou l'état de la mère, qui peut avoir besoin de repos après les souffrances d'un accouchement laborieux, si l'on est obligé d'attendre douze ou quinze heures, et même plus, il suffit de donner pour

toute nourriture de l'eau sucrée, qui, dans ce cas, devient indispensable ; cet aliment, quelque léger qu'il soit, doit seul, pendant ce temps, remplacer le premier lait, qui n'a lui-même que très-peu de parties nutritives dans le commencement de l'allaitement.

Les premiers bienfaits qui résultent de l'allaitement maternel sont, pour la mère, la diminution de la fièvre de lait ; et pour l'enfant, l'injestion du colostrum, propre à purger les intestins du méconium qu'ils contiennent. On s'exposerait à perdre ces deux avantages en différant l'allaitement plus de vingt ou vingt-quatre heures après la naissance ; d'une part, la mère éprouverait la fièvre de lait avec la même force que celle qui ne doit pas nourrir ; et de l'autre, le colostrum aurait déjà perdu de sa qualité purgative. La défense que faisaient quelques anciens accoucheurs, de ne présenter l'enfant à la mamelle qu'après que la fièvre de lait serait déclarée, n'est donc pas fondée. Il y a plus, *Levret* observe que les femmes de son temps, qui ne donnaient le sein qu'à une époque très-éloignée de l'accouchement, étaient singulièrement exposées à des crevasses, à des gerçures, et à l'inflammation du mamelon ; tous ces accidens provenaient de ce que la succion étant opérée après quarante, cinquante heures, l'enfant prenait avec avidité un sein gonflé et devenu douloureux par la trop grande affluence de lait.

Mécanisme de la succion dans l'allaitement. L'enfant tire par la succion le lait sécrété dans les mamelles : il importe au médecin de connaître exactement le mécanisme de cette succion. L'enfant, approché du sein, saisit avec la bouche le mamelon, en embrasse une partie avec la pointe de sa langue recourbée en gouttière, en même temps qu'il environne avec ses lèvres la base de cette éminence. Ces organes ainsi placés, par un mouvement d'aspiration il retire un peu la langue en resserrant les lèvres, les joues se creusent en s'enfonçant entre les mâchoires, un vide s'opère, et le lait coule dans la bouche de l'enfant, où il est mêlé avec le suc salivaire ; des mouvemens de déglutition, pendant lesquels les joues se gonflent, ont lieu aussi-

tôt, et l'on entend le bruissement du liquide qui passe dans l'œsophage. Le lait cependant ne parviendrait, par la seule succion, dans la bouche de l'enfant qu'avec peine et difficulté, si l'érection du mamelon n'avait lieu en même temps, par l'excitation que lui impriment les mouvemens de la langue et la chaleur même de la bouche. Cette excrétion est encore favorisée par le chatouillement et les légères secousses que les petites mains de l'enfant exercent sur le sein de la mère. L'aptitude physique à l'acte de la succion de la part du nourrisson, et du côté de la mère l'affection qu'elle lui porte, sont deux causes qui contribuent également à monter l'organe au ton convenable pour l'excrétion du lait.

Obstacles à l'allaitement. Des vices de conformation, et certaines maladies qui atteignent l'enfant ou la mère, peuvent s'opposer à la fonction de l'allaitement. Examinons d'abord les cas où l'enfant est dans l'impossibilité de prendre le sein; nous parlerons ensuite des obstacles qui ne permettent pas à une mère de nourrir : ils sont en grand nombre.

Obstacles de la part de l'enfant. Un de ces vices de conformation qu'on rencontre le plus souvent, est l'allongement trop considérable du *frein*, ou filet de la langue, qui retient sa pointe dans le bas de la cavité de la bouche, et l'empêche d'être portée en avant et d'opérer le mécanisme de la succion. On s'en assure en portant l'extrémité du petit doigt dans la bouche de l'enfant; on sent alors si la langue entoure et presse le bout du doigt qu'on lui a présenté; si l'on s'aperçoit que l'enfant opère la succion, et que cependant il ne tête point, difficulté dépend alors de la manière dont on lui présente le sein. Souvent le mamelon se trouve placé au-dessous de la langue, l'enfant fait alors de vains efforts, il n'avale qu'une quantité d'air assez grande, qui distend ses intestins, et peut lui occasionner des coliques; on doit donc s'assurer si la langue entoure bien le mamelon, et faire l'opération du filet si on la juge nécessaire.

Dans un Mémoire, communiqué par *Faure* à l'Académie de chirurgie, on trouve des observations sur une tumeur sublinguale, espèce de corps charnu, adhérant à la surface inférieure de la langue, et à la partie correspondante de la bouche. Cette tumeur gênait les enfans que *Faure* observa. Ce cas nécessite une section transversale de la partie charnue. Il en est de même de quelques brides membraneuses remarquées sur les côtés de la langue, ou de quelques adhérences de la surface inférieure de la pointe de cet organe; une opération légère doit y remédier. Un autre vice qui, quoique fort rare, doit être par cela même signalé, est le peu de longueur de la langue; l'art ne peut rien contre cette affection, qui se dissipe chaque jour à mesure que l'enfant prend des forces.

Le bec de lièvre, simple ou double, qui ne divise que la lèvre supérieure, n'apporte pas un obstacle sensible à la succion; mais lorsque cette difformité, singulièrement compliquée, s'étend jusqu'aux os de la voute palatine, qui sont séparés sur la ligne médiane par un intervalle assez étendu, la succion devient impossible, et même les liquides portés dans la bouche de toute autre manière sont repoussés, par le mécanisme de la déglutition, dans les cavités des fosses nasales, d'où ils ressortent par les narines, ou retombent dans la gorge en suffoquant l'enfant, qui, ne pouvant alors être nourri d'aucune manière, dépérit, si on ne se hâte de pratiquer une opération indispensable.

Obstacles de la part de la mère. La sécrétion du lait manque quelquefois totalement, mais ces cas sont excessivement rares; il faut alors, de toute nécessité, rejeter l'allaitement. Il n'en est pas de même lorsque la sécrétion est peu abondante, quoique, au premier coup-d'œil, on fût porté à croire le contraire; il arrive presque toujours que des femmes qui d'abord ont très-peu de lait, en fournissent bientôt abondamment par la succion répétée; il est aussi des cas où le nourrisson ne sait point déterminer sur le mamelon une titillation assez forte; on doit alors y suppléer par de légères frictions, ou par la

succion, en présentant au sein, pendant quelques jours, un enfant plus robuste, et même la bouche d'un adulte.

Chez une femme qui nourrit, la sécrétion du lait devient quelquefois abondante au point de déranger la santé; cet état constitue la *galactirrhée* ou *diabètes mammaire;* le lait est alors d'une grande fluidité, et son excrétion si facile, qu'elle a lieu sans être provoquée par la succion. Ce lait serait peu propre à nourrir l'enfant, parce que, probablement, il n'a pas subi le degré d'élaboration convenable. Il faut se hâter de guérir cette maladie, qui amène promptement, chez celle qui en est affectée, la pâleur, la faiblesse, la maigreur, l'épuisement et tous les symptômes de la fièvre hectique.

La sécrétion du lait peut encore souffrir, aux premiers instans de l'allaitement, comme par la suite, d'un état particulier de la femme, de cette susceptibilité nerveuse excessive, que les moindres causes physiques et morales peuvent développer, et occasionner une réaction trop vive, qui diminuera, suspendra, tarira même complètement la sécrétion de ce fluide. Le médecin doit chercher à prévenir ces désordres des mouvemens vitaux en remontant à leur source, et en se conduisant d'après des indications dans le détail desquelles nous ne devons pas entrer ici, et qu'il nous suffit seulement d'énoncer. Quant au défaut plus ou moins complet du fluide nourricier chez une femme qui est dans un état de faiblesse et d'amaigrissement extrême, résultat de maladies chroniques, de chagrins prolongés, etc., etc., contre lesquels l'art de guérir a déployé ses ressources sans avoir pu lui rendre sa première santé au moment où elle devient mère, il est évident que l'allaitement, en épuisant les derniers efforts de l'art et de la nature, compromettrait également l'existence de la mère et de l'enfant.

Les mamelons peuvent manquer, ou il peut exister des vices de conformation auxquels on ne peut remédier; l'allaitement devient alors impossible. Si les mamelons manquent, il faut tâcher de les former, en établissant un vide au moyen de petites ventouses appliquées

sur l'endroit qu'ils doivent occuper; mais il arrive souvent, lorsqu'une femme accouche pour la première fois, que les mamelons sont trop courts; la succion les irrite, et détermine par fois des excoriations, des gerçures et même des abcès; on doit alors, avant que l'accouchement ait lieu, exercer des tractions et de légères compressions, afin de former les bouts, sans pourtant déterminer l'écoulement du lait. Dans les cas où ces précautions n'auraient pas été prises, ou que les accidens que nous venons de mentionner seraient survenus, on peut se servir avec avantage des bouts de sein en caoutchou, fixés sur une plaque de bois léger, que M. *Martin*, de Lyon, a conseillés; ils échouent pourtant quelquefois; on les a remplacés par des tétines de vache convenablement préparées. Lorsque l'on veut en faire usage, on les adapte à une espèce de couvercle convexe, percé d'un ou de plusieurs trous à son centre, que l'on applique très-exactement sur la mamelle; la concavité de cet instrument est remplie par le mamelon. C'est à madame *Breton* que l'on est redevable de la préparation de ces tétines; M. le comte Perrochel en a depuis modifié la préparation, et a atteint un degré de perfection qui leur assure une supériorité incontestable. On doit d'autant plus de reconnaissance à M. le comte Perrochel, qu'il a mis cet instrument à la portée de toutes les classes de la société, même les plus pauvres. (Voyez le rapport de l'Académie royale de médecine, séance du 3 juin 1828.)

Une autre imperfection de l'organe mammaire, assez rare, mais qui pourtant a été observée, est l'imperforation du mamelon, ou l'absence complète de cette éminence. Que ce vice de conformation soit congénial ou occasionné par quelque accident, il nécessite constamment l'allaitement étranger : l'art, jusqu'à ce jour, n'a rien tenté pour y remédier.

L'engorgement des seins et leur inflammation pendant la lactation troublent la sécrétion du lait, et deviennent un obstacle à l'allaitement. J'en dirai tout autant des diverses affections du sein, telles que le

squirrhe, le cancer, etc., dans quelque partie du corps que soit situé ce dernier, qu'il soit occulte ou ulcéré.

La menstruation ne doit pas toujours faire renoncer à l'allaitement. Si la femme est sanguine, assez forte pour supporter l'évacuation menstruelle et fournir aux frais de la sécrétion laiteuse, que son appétit se conserve, qu'aucune de ses fonctions ne soit troublée; si son lait n'est pas altéré, que l'enfant prenne toujours le sein avec plaisir, qu'il n'ait ni diarrhée, ni coliques, la femme peut continuer à nourrir; elle le peut aussi pendant l'état de grossesse; toutefois elle doit s'en abstenir après le troisième ou quatrième mois. La leucorrhée ou flueurs blanches, si elle est ancienne et abondante, doit être considérée comme un obstacle à l'allaitement; cependant, si cet écoulement blanc a lieu par intervalle et en petite quantité, si la constitution de la femme n'est pas détériorée, elle peut trouver dans l'allaitement un moyen de guérison.

Les travaux sédentaires, qui demandent de l'application et permettent peu d'exercice, ne conviennent pas aux mères qui allaitent. En effet, les femmes qui travaillent dans des manufactures, celles qui s'occupent des détails d'un commerce minutieux, fournissent un lait peu propre aux organes de l'enfant. Il doit en être de même pour les femmes atteintes de phthisie, d'asthme, d'hémoptysies fréquentes; il serait à craindre que les devoirs pénibles de l'allaitement n'aggravassent ces maladies. Cependant *Van-Swiéten* et *Morton* assurent avoir guéri des femmes affectées de phthisie en les assujettissant à nourrir leurs enfans. Nous pensons toutefois que la lactation est utile chez une phthysique pendant les trois ou quatre premières semaines qui suivent l'accouchement, pour la garantir des accidens graves dont elle est menacée à la suite de ses couches; pour s'opposer alors à l'engorgement des poumons, et faire diversion à l'irritation qui y existe, on fera tirer son lait.

Les affections syphilitiques, scorbutiques, psoriques, doivent faire interdire l'allaitement aux femmes qui en sont atteintes; si pourtant l'on ne s'aperçoit de ces vices que lorsque l'enfant en est lui-même af-

fecté, on doit continuer l'allaitement, et suivre un traitement convenable, qui donne au lait des propriétés médicamenteuses. Les femmes douées d'un tempérament nerveux, celles qui sont affectées d'hypochondrie, d'hystérie, d'épilepsie ne doivent pas nourrir.

Toutes les maladies graves, aiguës ou chroniques qui peuvent survenir pendant la lactation, et qui ont une influence marquée sur le produit des sécrétions, sont des causes suffisantes pour faire suspendre l'allaitement.

Mais la privation du lait, l'état physique de la mère ne sont pas les seuls obstacles à l'allaitement maternel ; d'autres, bien plus graves, et plus universellement répandus dans les grandes villes, rendent souvent cet acte impraticable. Si la civilisation nous offre d'un côté des avantages inappréciables, le mal vient souvent se placer à côté du bien : l'état de nature est l'opposé de l'état civilisé; leurs actes pourraient-ils se ressembler? Comment nourrira-t-elle son enfant, cette femme que son rang ou sa fortune mettent sous une continuelle dépendance des lois de la société? Comment, celle qui sans cesse livrée aux plaisirs, pour qui la moindre gêne est insupportable, pourra-t-elle supporter les fatigues de l'allaitement? Comment les supportera-t-elle, celle qui, sans cesse dans les jeux, les bals, les spectacles, toujours entourée d'un essaim d'adorateurs, reçoit à chaque instant de nouvelles émotions, qui passe les nuits sans dormir, et goûte pendant le jour un repos imparfait. Lorsque la santé est dégradée par les habitudes sociales, lorsqu'elle est sans cesse troublée par le feu des passions, par l'incontinence et les voluptés de l'amour, le lait s'altère, ne peut être un aliment convenable, et peut même devenir un véritable poison : l'état de nourrice demande des habitudes douces, des mœurs simples, la force de sacrifier les vaines jouissances de l'amour-propre et de la frivolité. Que penser, d'après cela, du principe trop exclusif qui voudrait faire une loi à toute femme d'allaiter son enfant? Je sais qu'on a dit que de l'accomplissement de ce premier devoir découlerait l'accomplissement des autres, et que toute la société s'épurerait insensiblement par cette ré-

forme. Je doute fort que la perfectibilité humaine puisse suivre cette progression ; il est trop évident que, dans un grand nombre de cas, l'enfant et la mère commenceraient par perdre au lieu de gagner.

Il existe donc un grand nombre de mères, les unes qui ne veulent pas allaiter leurs enfans, et d'autres qui ne le peuvent plus, lorsqu'elles voudraient encore s'acquitter de ce soin, ou par vanité, ou par un reste de sentiment naturel. Et si, dans ces extrémités fâcheuses où l'espèce humaine est réduite, nous avons, comme moraliste, des reproches à adresser, ils tomberont particulièrement sur celles que la santé, la fortune ont investies de tous les avantages capables de leur faire remplir ce devoir comme il doit l'être, qui peuvent, en se privant quelques instans des plaisirs de la ville, aller à la campagne compléter ainsi toutes les conditions du meilleur allaitement que l'on puisse procurer à un enfant.

Toutefois le mal existe, il faut, pour y remédier, prendre au moins la voie qui paraît la plus sûre, et parmi une foule d'abus choisir aussi le moindre ; qu'elle que soit la préférence que nous donnions à l'allaitement maternel, lorsqu'on est en état de remplir ce devoir, ne sommes-nous pas, d'après ce que nous venons d'en dire, autorisés à préférer l'allaitement étranger dans beaucoup de circonstances, et même n'est-il pas de notre devoir de le conseiller? Qu'une robuste villageoise vienne donc s'emparer à propos de cet enfant déjà faible en naissant ; qu'elle le préserve des dangers qui l'environnent dans les bras de sa propre mère ; qu'il se fortifie par son lait, et qu'il puise sur son sein un tempérament vigoureux.

Allaitement étranger. Faire allaiter l'enfant par une femme autre que sa mère constitue l'allaitement étranger.

Il est très-naturel de faire nourrir son enfant par une femme étrangère, lorsque la mère présente un ou plusieurs obstacles à l'allaitement ; mais, dans les cas contraires, c'est un outrage fait à la nature ; elle n'a point formé ces seins dont les charmes sont si séduisans comme un ornement stérile, comme une beauté sans résultat. Ne nous

écartons donc pas du but qu'elle s'est proposée : puisqu'on est forcé de donner à l'enfant une mère étrangère, il faut chercher à remplacer le moins mal possible celle que la nature lui avait destinée.

Quelques auteurs ont préconisé les avantages de l'allaitement étranger; ils ont dit que l'état y gagnerait beaucoup sous le rapport du nombre, de la santé et de la conservation des nouveau-nés; mais cette proposition est évidemment fausse, et ne s'applique tout au plus qu'à quelques cas particuliers. Ils sont allés plus loin, et ils ont prétendu qu'il serait très-avantageux à la population : qu'ainsi une femme nourrissant deux ou trois enfans étrangers donnerait à leurs mères la facilité d'en procréer de nouveaux; mais ne serait-il pas dangereux de favoriser un système si peu conforme aux lois de la nature? Une nourrice pourrait-elle suffire au besoin de deux ou trois enfans sans qu'ils fussent mal nourris ou mal soignés, et n'est-il pas très-probable qu'un enfant d'une constitution délicate ne résisterait pas? La nourrice, d'ailleurs, peut communiquer aux enfans qui lui sont confiés les maladies qu'elle a pu contracter avec ses autres nourrissons; enfin, dans la crainte qu'on ne la prive de l'un deux, n'évitera-t-elle pas de redevenir mère? Et qu'importe à l'état que les naissances soient nombreuses, si la mort frappe un plus grand nombre de ces faibles victimes; et ne serait-il pas aussi nuisible que les femmes de la ville missent au monde beaucoup d'enfans, elles qui, faibles et délicates, supportent difficilement la grossesse, et sont sujettes aux hémorrhagies et à l'avortement : les femmes de la campagne, au contraire, accouchent avec facilité et sans danger.

Il importe qu'une mère soit bien dirigée dans le choix d'une nourrice : que ce choix paraisse facile et indifférent au public, il ne faut pas s'en étonner, on doit lui pardonner les erreurs graves où cette sécurité le fait tomber; mais on ne pourrait excuser un médecin qui, ayant la confiance des parens, se déterminerait légèrement sur une matière de cette importance.

Choix d'une nourrice. Toutes les femmes ne sont pas également

propres à remplir les conditions de bonne nourrice; dans le choix que nous devons en faire, nous rejetterons celles qui présenteraient quelques inconvéniens sur lesquels nous eussions facilement fermé les yeux dans l'allaitement maternel; les soins, les attentions qu'une mère prodigue avec tant de profusion à son enfant, sont plus que suffisans pour compenser ce que nous ne souffrons pas d'une nourrice dont nous avons le choix. Toutefois, quelque sévère que nous soyons dans notre examen, au physique comme au moral, une fois entrées en fonction, nous les apprécierons comme de secondes mères, sans les rendre victimes de certains préjugés dont elles n'ont que trop souvent à souffrir de la part des parens durant le cours de la pénible obligation qu'elles s'imposent.

Il faut d'abord connaître l'époque du dernier accouchement : il serait à désirer que la nourrice fût accouchée presque en même temps, ou peu de temps avant la mère dont elle reçoit l'enfant, afin de pouvoir lui fournir un lait qui possédât toutes les qualités nécessaires au premier aliment qu'il doit prendre. On le remplace ordinairement pendant cinq ou six jours par une décoction d'orge édulcorée avec le miel : sur ce point, comme sur tout ce que nous allons dire des qualités physiques et morales d'une nourrice, notre devoir est d'indiquer toujours le meilleur possible; le but montré, chacun de son côté cherche à en approcher plus ou moins, s'il ne peut l'atteindre entièrement, car la plupart des indications sont toujours trop exclusives pour le plus grand nombre.

La nourrice doit être jeune, c'est-à-dire, qu'elle ait de vingt à trente ans : plus tôt, l'accroissement de la femme n'est pas terminé; plus tard, elle approcherait de l'époque critique, et les mamelles ne fourniraient plus un lait assez abondant. Il faut surtout faire attention qu'elle n'ait pas eu de fausse-couche, qu'elle ait nourri au moins une fois, que ses mamelles soient convenablement développées, que le mamelon, ni trop saillant, ni trop enfoncé, soit susceptible d'être embrassé et retenu facilement par la bouche du nouveau-né; que le lait soit assez abondant, ni trop épais, ni trop sé-

reux. Il sera de bonne qualité, s'il est opaque, d'un blanc bleuâtre, inodore, d'une saveur douce, un peu sucrée; si l'on en met une goutte sur l'ongle, ou une plus grande quantité dans une assiette vernissée, et qu'il s'y étende lentement, il est d'une consistance convenable; s'il tombe sur les bords en coulant vite et sans laisser de traces, il est trop fluide; s'il s'étend difficilement en laissant une ligne trop forte, il est trop épais. Il n'est pas moins important de tenir compte de l'âge du lait dans l'examen que l'on fait de ce liquide : ses qualités physiques changent à mesure qu'on s'éloigne d'avantage de l'accouchement; il devient moins séreux, acquiert plus de consistance, et diminue en quantité. Les premières gouttes du lait d'une femme qui a suspendu quelques jours l'allaitement arrivent ordinairement claires et séreuses, ce qui peut en imposer à quelqu'un qui n'en aurait pas l'habitude, et lui faire croire que le lait de cette nourrice n'a pas la consistance requise; mais bientôt le liquide se présente avec toutes ses qualités.

On a l'habitude, dans le choix que l'on fait d'une nourrice, d'exiger qu'elle présente l'enfant qu'elle a allaité; et l'inspection de cet enfant, qui est fort et bien portant, est d'ailleurs une bonne preuve en faveur de son lait; mais elle ne doit pas suffire pour s'obstiner à donner le même lait à un enfant s'il s'en trouve mal; tel convient à l'un et ne convient pas à l'autre; qu'elles que soient ses bonnes qualités, il faut en changer si l'enfant dépérit. Il est sur ce point des bizarreries qui étonnent l'homme de l'art, et dont le plus souvent il ne peut se rendre raison. Nous citerons à ce sujet l'observation suivante, que nous avons recueillie il y a quelques années. — Un enfant que sa propre mère ne put allaiter que peu d'heures, tant il souffrait de coliques et avait de la diarrhée, qu'on attribuait à son lait, fut confié provisoirement à une nourrice, du lait de laquelle il se trouva fort bien; celle qu'on lui destinait étant arrivée, l'enfant, allaité par elle, éprouva de nouveau tous les premiers accidens; une quatrième ayant succédé, ne fut pas plus heureuse; une cinquième eut le même sort; l'on fut

obligé de revenir à la seconde, amie intime de la mère, qui, par complaisance, a nourri cet enfant et l'a fait prospérer.

Ce qu'il importe le plus d'examiner dans le choix d'une nourrice, c'est l'état de sa santé. Il n'est pas toujours facile de le faire ; elle affecte souvent un air de propreté qui peut en imposer au médecin, même le plus clairvoyant. Sans s'arrêter à des dehors trop souvent trompeurs, il faut l'examiner attentivement, et autant que la décence le permet ; s'assurer si elle n'est pas affectée de scorbut, de gale, de scrophules, de syphilis ou de toute autre maladie. On ne doit pas négliger de visiter avec soin l'enfant que cette femme allaite, surtout vers l'anus, les organes génitaux et l'intérieur de la bouche, pour être convaincu qu'il n'existe aucune trace de vice vénérien. Elle doit être bien constituée, présenter un embonpoint médiocre, joint à la fraîcheur du coloris. Les nourrices brunes sont préférables aux blondes ; on doit rejeter celles dont les cheveux sont roux, leur transpiration est d'une odeur forte, et leur lait très-séreux, quoique abondant. La poitrine doit être large et bien arquée, les dents blanches et en bon état, les gencives fermes et vermeilles, l'haleine douce et sans mauvaise odeur ; la voix claire et nette, à moins que l'altération ne soit originelle ou de cause connue. Il ne serait pas inutile d'interroger, et même quelquefois de visiter ses parens, de connaître les maladies qu'ils ont éprouvées, d'observer ses enfans, d'en étudier les mœurs, le caractère, les habitudes, et de s'assurer s'ils ne présentent pas des signes de quelque affection héréditaire ou contagieuse ; connaître la nature du climat qu'elle habite : il doit être sec et l'air toujours pur.

L'existence du flux menstruel, l'état de grossesse, l'usage du commerce conjugal, doivent-ils faire refuser les services d'une nourrice? La solution des deux premières questions n'est pas douteuse, et se trouve aisément résolue par l'affirmative ; mais si durant l'allaitement les règles surviennent, ou même si à une époque assez rapprochée du sevrage on est fondé à croire une nourrice enceinte, ces circonstances

seules ne doivent pas porter à la remplacer si l'enfant se porte bien, et que, de son côté, elle n'en paraisse pas incommodée. Quant aux plaisirs de l'amour, les médecins ont long-temps discuté pour savoir si une nourrice devait s'abstenir de leur usage. Ici, comme dans beaucoup d'autres cas de pratique, le médecin est autorisé à croire que le mal n'existe que dans les excès même opposés. La lactation peut également souffrir d'une privation quelquefois trop grande imposée à la nourrice, comme *Gardien* en cite un exemple, et de la satisfaction complète d'autres désirs immodérés, comme on en cite beaucoup d'autres. Il est raisonnable de penser qu'en usant avec modération de ce que la nature est en droit d'exiger, on s'égarera rarement en la prenant pour guide; seulement, il est à propos de mettre un certain intervalle de temps entre l'allaitement et un acte qui, quoique naturel, ne laisse pas de causer un certain désordre dans toute l'économie.

Une nourrice doit habiter un local spacieux, propre, bien éclairé, modérément chaud, situé dans un lieu sec et élevé; les rues étroites, les endroits marécageux, seront évités. Elle ne doit pas se confiner dans sa demeure, et y passer le temps dans l'inaction; au contraire, elle doit se promener avec son enfant en plein air, sans s'exposer pourtant au froid; un exercice modéré fortifie le corps, aide la digestion, et facilite les sécrétions. Le régime n'est pas indifférent, c'est même de lui que dépend la bonne ou la mauvaise qualité du lait. L'influence que les alimens et les médicamens exercent sur ce liquide est remarquable; ainsi, l'usage exclusif des substances animales diminue la quantité du lait, et le rend alcalescent et très-séreux; et, par une nourriture végétale, il devient plus consistant et plus abondant. On doit interdire certaines substances qui donnent au lait leurs qualités : l'ail, et les plantes de la même famille, lui communiquent leur odeur et leur saveur; la teinture d'absynthe le rend sensiblement amer, l'anis lui transmet son arôme et ses qualités: c'est sur des faits semblables que se fonde le traitement médiat des maladies chez les nouveau-nés.

La nourriture de la nourrice sera, autant que possible, conforme à ses goûts et à ses habitudes; elle fera un égal usage des substances tirées du règne végétal et animal; elle renoncera aux alimens salés, épicés, âcres ou acides; elle se privera des boissons fortes, spiritueuses, du café; elle prendra ses repas à des heures réglées, sans se gorger d'alimens comme certaines nourrices, qui croient ainsi obtenir plus de lait; si elle est forcée de s'éloigner de la manière de vivre à laquelle elle était soumise, ce ne doit être que par degrés; et, malgré ces précautions, on remarque toujours une diminution sensible dans la quantité du lait, quoique la nourriture que l'on substitue soit plus succulente et meilleure; ce n'est qu'au bout d'un certain temps que l'influence avantageuse du nouveau régime se fait sentir.

Aux qualités physiques dont nous avons fait mention, la nourrice doit joindre des qualités morales non moins précieuses pour remplir l'importante fonction qui va lui être confiée. « Il est nécessaire, dit *Rousseau*, qu'une nourrice soit aussi saine de corps que d'esprit. » Ce n'est pas que nous croyons que l'enfant puisse, en suçant son lait, sucer en même temps le germe des passions et des vices qui infectent cette seconde mère; mais, durant le cours de l'allaitement, il peut souffrir de tous les désordres que produira sur le physique de cette femme l'influence toujours si puissante du moral. D'ailleurs, les premières impressions que reçoit un enfant qui commence à percevoir et à rassembler ses idées ont peut-être plus d'influence qu'on ne croit sur le jugement qu'il se forme de chaque chose, et sur l'entier développement de ses facultés intellectuelles; il est certain qu'on peut, dans cette première éducation, leur imprimer telle ou telle direction, et les modifier singulièrement. Tous les philosophes de l'antiquité qui se sont occupés de l'éducation, *Licurgue* dans sa Législation, *Platon* dans sa République, *Plutarque* dans ses Œuvres morales, insistent d'une manière qui nous étonne sur les soins, sur les attentions que mérite un enfant dont l'intelligence commence à entrer en exercice, et sur les conséquences qui peuvent en résulter pour l'état. Les anciens, d'ailleurs, comme on peut le voir dans tous leurs écrits, étaient

persuadés que l'enfant devait procéder autant de sa nourrice que de ses parens; aussi se montraient-ils bien plus sévères que nous sur le choix de cette dernière.

L'enfant ne peut que gagner de la douceur, de la patience et de la gaîté de celle qui lui prodigue les premiers soins; il ne peut que gagner surtout de cette tranquillité d'âme, de ce calme intérieur qui la met constamment à l'abri des orages que les passions peuvent susciter en elle; il aurait tout à perdre des excès opposés. «Les vertus d'une nourrice, dit le philosophe physiologiste, feront développer avec plus de force dans un enfant l'aptitude à des vertus qu'il a reçues de la nature, et qui, dans le cas contraire, peut devenir aptitude à des vices. Une fois le germe qui s'élève convenablement dirigé dans son premier essort, l'arbre prendra bientôt, avec l'âge et par lui-même, l'attitude imposante qu'on désire qu'il ait.» A l'exemple du vieux *Caton*, qui ne quitta plus son fils dès qu'il fut né, le précepteur d'Émile, qui a aussi fait choix d'une nourrice, après avoir reconnu l'abus de certains allaitemens maternels, *Rousseau*, attentif, assiste à l'allaitement de son élève, ne le perd point de vue, et cherche avec avidité à saisir, sur le sein même de sa nourrice, les premières étincelles d'un feu qu'il veut développer ou éteindre à propos.

Cette attention que d'aussi grands philosophes apportaient à l'éducation d'un enfant encore à la mamelle, est bien sans doute la critique la plus sévère de la conduite de ces parens qui, après avoir jeté leur enfant entre les mains d'une nourrice inconnue, l'envoient, sans s'inquiéter davantage, à de grandes distances, dépérir ou prospérer, suivant les caprices du hasard. Que si des circonstances impérieuses forcent une mère à partager ce titre avec une autre femme, qu'elle veille au moins, en confiant ce précieux dépôt, sur son existence; qu'elle prévienne les besoins de son enfant dans ceux de sa nourrice, et qu'elle ne souffre pas que celle qui va devenir sa seconde mère apporte, par misère ou par insouciance, quelque vice dans l'obligation qu'elle s'impose; en un mot, si sa position l'oblige à se séparer de son enfant, qu'elle s'assure qu'il retrouvera dans sa nourrice tous les

soins, toutes les attentions qu'elle lui devait elle-même. Certes, ce qui conviendrait le mieux, dans ce cas, serait qu'une mère, sans se séparer de son enfant, allât avec sa nourrice habiter la campagne, ou bien qu'elle la fît venir auprès d'elle ; mais il est rare que des mères puissent s'accommoder à ces déplacemens ; on peut rencontrer les même difficultés du côté de la nourrice. Il y a même plus : il ne serait pas sans inconvénient de forcer cette femme à quitter sa famille et ses habitudes ; elle ne peut que se trouver mal du changement de son régime et de la privation de ses goûts simples ; l'ennui viendrait bientôt la consumer, en même temps qu'elle doit perdre au milieu des villes l'influence si salutaire du bon air de la campagne, et la brillante santé qu'elle y avait puisée.

Lorsque l'enfant doit être allaité par une nourrice dont le lait est ancien, et a acquis par conséquent un certain degré de consistance, on est dans l'usage de lui administrer, peu d'heures après sa naissance, quelques boissons délayantes, ou même un peu purgatives, ou quelque sirop ayant la même vertu, pour favoriser l'évacuation du méconium ; l'eau sucrée tiède, ou deux cuillerées à café de sirop de chicorée mêlé avec autant d'eau ; du petit-lait, du sirop de violettes, de l'huile d'amandes douces, de la manne, etc., sont des moyens plus que suffisans pour remplir cette indication : l'on doit proscrire les purgatifs violens.

Chez le nouveau-né, les fonctions assimilatrices sont surtout celles qui s'exercent avec le plus d'énergie ; téter et dormir font toute sa première existence ; plus il est jeune, plus il a de besoins. Dans les premiers jours, on ne peut lui donner le sein à des heures fixes ; il faut alors l'allaiter souvent et peu à la fois. L'enfant, quand on lui donne à têter doit être bien éveillé, tenu plutôt droit que renversé ; on doit prendre garde que le sein ne lui bouche pas les narines. A mesure qu'il croît, il est utile d'établir des règles pour ses habitudes ; il suffit de lui présenter le sein quatre ou cinq fois dans le jour : la nourrice choisira l'instant qui précède ses repas, et devra s'être toujours reposée quelque temps, si elle vient de se livrer à un exercice violent.

Il sera tenu éveillé dans le jour, pour qu'il dorme la nuit, et n'interrompe point le sommeil de la mère, si précieux pour elle et pour lui; les veilles fréquentes, en l'épuisant, font contracter à son lait des qualités nuisibles. Il faut cependant être indulgent, et ne pas préciser les momens du repas et du sommeil au point qu'il ne prenne jamais l'un ou l'autre qu'aux heures fixées. Nos besoins dépendent de notre disposition actuelle, et se font ressentir souvent indépendamment des habitudes contractées; mais s'il est nuisible à l'enfant de lui refuser de la nourriture lorsqu'il en éprouve un besoin véritable, la mauvaise coutume de leur donner à téter toutes les fois que leurs cris témoignent qu'ils sont affectés désagréablement est encore plus pernicieuse. Ainsi, une femme qui au moindre cris de son nourrisson s'empresse de lui présenter la mamelle, en se persuadant qu'il en a un besoin réel, et que plus il prendra de nourriture, plus elle le verra croître et se fortifier, s'expose de cette manière à lui nuire, aussi bien qu'à elle-même. En effet, la trop grande quantité de lait que l'enfant aura prise, au lieu d'être convenablement assimilée, et de produire une bonne nutrition, le fatiguera, et occasionnera, dans ses organes digestifs trop faibles, une excitation qui peut donner lieu à des désordres dont on est souvent loin de prévoir la cause; et la nourrice, de son côté, l'allaitant sans cesse, épuisée par des pertes continuelles, sera forcée de supporter, à son préjudice, les fatigues d'un pareil mode d'allaitement.

Il est difficile d'assigner au juste l'époque à laquelle on doit commencer à ajouter à sa nourriture ordinaire quelque autre aliment plus solide : ce temps est subordonné aux besoins qu'il paraît éprouver, à la quantité de lait que la mère peut fournir, et à la durée du temps qu'elle présume pouvoir accorder à l'allaitement. On a vu des enfans pour lesquels le lait de leur nourrice était déjà insuffisant quelques jours après leur naissance. Ces exemples sont rares, et ce n'est ordinairement que dans le cours du deuxième ou troisième mois que l'on commence à joindre au lait des alimens supplémentaires; toutefois faut-il débuter avec beaucoup de précaution, et ne leur donner à

la fois qu'une très-petite quantité de l'aliment dont on a fait choix, et qu'on augmente successivement, de manière à ne pas fatiguer leur estomac, qui ne peut être habitué aussitôt à cette nourriture nouvelle. Le premier aliment que l'on donne est ordinairement une bouillie faite avec de la farine de froment soumise à une longue ébullition dans le lait de vache. Cette nourriture est loin d'être sans inconvéniens : il est difficile de lui faire éprouver le degré de coction convenable, sans qu'elle contracte, par le feu, un goût désagréable, et qui répugne aux enfans; d'ailleurs le lait et la farine le plus souvent ne s'unissent pas intimement, ce qui forme une espèce de colle visqueuse et de très-difficile digestion; le lait, uni à la farine par la coction long-temps continuée, et surtout répétée, perd ses qualités, et tourne facilement à l'aigre, ce qui occasionne souvent chez les enfans des flatuosités, des aigreurs, des vomissemens, et favorise le développement des vers, suivant la remarque de beaucoup de praticiens. La nourriture qui paraît préférable est une panade préparée avec la mie de pain de fleur de farine, bien cuite, à laquelle on ajoute du sucre, que les enfans aiment, et qui les détermine plus facilement à l'accepter. On peut, à mesure que l'enfant se fortifie et que son estomac acquiert de l'énergie, joindre à la panade du bouillon ou du suc de viande. La nourrice prend alors le soin d'éloigner peu à peu les instans de l'allaitement, et de diminuer la quantité de lait qu'elle donne chaque fois. A ces premiers alimens on fait succéder le vermicelle, la semoule, les fécules, etc., et enfin toute sorte de nourriture; ce n'est que par gradation, et par une marche insensible, qu'on arrivera à l'entier sevrage : l'enfant et la mère se trouveront également bien de cette conduite.

Du sevrage. A quel âge doit-on sevrer les enfans? On ne peut pas établir de règle générale sur ce point important; tous ne doivent pas l'être à la même époque. La nature du lait, le travail de la dentition, qui est plus ou moins précoce, la constitution de l'enfant, sont autant de circonstances que l'on doit peser attentivement avant que

de se prononcer ; cependant c'est ordinairement du dixième au quatorzième mois après la naissance; mais lorsque la dentition survient avant que l'enfant soit complètement sevré, qu'il paraît en être fatigué, il est important de différer cette époque, et de prolonger l'allaitement jusqu'à ce que le mauvais état que la pousse des dents occasionne chez lui soit amendé.

Lorsqu'une mère allaite elle-même son enfant, et qu'on présume que l'allaitement ne pourra pas être continué jusqu'à son terme ordinaire, soit à cause de l'état de grossesse, soit à cause de la fatigue qu'elle en éprouve, soit pour d'autres raisons, on doit effectuer le sevrage vers le septième ou huitième mois : cette époque paraît mettre l'enfant dans la circonstance la plus favorable pour supporter le changement de régime qu'on lui fait éprouver ; plus tôt, ses organes sont trop faibles pour s'accommoder uniquement de tout autre aliment que du lait de sa mère ; plus tard, lorsque les accidens de la dentition viennent à sévir, cette privation est trop pénible pour lui, et peut même être dangereuse.

Il est une erreur assez accréditée, et que je dois signaler ici, celle de croire que plus l'allaitement est prolongé, plus il est avantageux pour les enfans, auxquels on pense ainsi former un bon tempérament : cette pratique est en pure perte pour la nourrice, et dangereuse pour son nourrisson; car on regarde l'allaitement prolongé comme favorisant chez les enfans le développement des constitutions scrophuleuses, rachitiques, et comme en étant même la principale cause. Que l'allaitement prolongé soit regardé comme cause première ou secondaire de cette idiosyncrasie, toujours est-il raisonnable de penser que c'est dans les cas surtout où ils paraissent y être prédisposés qu'il convient de ne pas continuer trop long-temps l'allaitement, et qu'il importe de remédier de bonne heure à ses mauvais effets en les sevrant plus tôt qu'à l'ordinaire, et en imprimant à toutes les propriétés vitales de l'économie plus de ton et plus d'énergie par une nourriture plus excitante que le lait, tels les sucs de viande, l'usage d'un vin généreux, un exercice convenable, le bon air, etc.,

moyens qui seront certainement une médication mieux appropriée à cet état que l'usage du lait, que le préjugé s'obstine à leur continuer, lait qui ne possède plus d'ailleurs les qualités requises pour être profitable.

De l'allaitement artificiel. Ce mode d'allaitement consiste à nourrir des enfans avec le lait d'un animal, donné à l'aide d'un vase ou de quelque instrument approprié à cet usage, ou à leur donner pour premier aliment toute autre substance différente du lait. En énumérant les divers mode d'allaitement, nous avons dit : qu'on ne devrait pas appeler de ce nom cette manière de nourrir les enfans, puisqu'elle ne présente pas les conditions de ce qu'on doit entendre par allaitement ; cependant, pour ne pas nous écarter de l'usage reçu, nous lui continuerons cette dénomination, bien convaincu pourtant de la préférence qu'on doit accorder à celle de *sevrage anticipé.*

On a recours à cet allaitement, toutes les fois que l'enfant est venu au monde avec quelque imperfection physique empêchant la succion; toutes les fois que la mère, par une cause quelconque, ne peut plus allaiter, ou qu'il lui est impossible de charger de ce soin une nourrice ; toutes les fois encore que cette dernière ne pouvant plus remplir cette fonction, on a cherché en vain à la remplacer sur-le-champ. Il peut arriver aussi que le lait d'une mère ou d'une nourrice n'est pas propre à l'enfant ; et celui-ci, au lieu de jouir d'une bonne santé, est faible et dépérit de jour en jour, sans qu'on puisse en connaître la cause, comme le prouve l'observation que nous avons rapportée. Souvent le lait que fournissent les mamelles n'est pas en assez grande quantité pour suffire aux besoins de l'enfant, surtout quand il a quelques mois ; on associe alors avec beaucoup d'avantage l'allaitement artificiel au naturel, devenu insuffisant.

Dans cette manière de nourrir les enfans, on remplace ordinairement le lait de femme par celui de vache, de chèvre ou d'ânesse, rarement par celui de brebis ou de jument; le lait d'ânesse étant plus doux et plus facile à digérer, est réservé pour les enfans faibles, dé-

licats ou maladifs ; celui de chèvre ou de vache convient mieux à ceux qui sont robustes et bien portans : ces deux derniers doivent être coupés avec une grande quantité d'un liquide aqueux; c'est le plus souvent une décoction d'orge ou de gruau d'avoine, plus ou moins sucrée, qu'on emploie à cet usage. M. *Marin*, dans une dissertation sur l'allaitement artificiel, préfère une décoction de mie de pain de froment. Voici comment M. le professeur *Desormeaux* s'explique à ce sujet dans le Dictionnaire de médecine, article *Sevrage :* « Je crois qu'il « a raison (en parlant de l'opinion de M. *Marin*), et mon expérience « est entièrement d'accord avec la sienne sur les avantages de cette « pratique. Je pense que la fermentation panaire à non-seulement « combiné plus intimement ensemble les principes de la farine, mais « encore qu'elle leur a fait subir une altération qui rend leur diges- « tion plus facile. Je remarque, en outre, que la farine de froment « contient plus qu'aucune autre du *gluten*, substance très-azotée. » Pendant les premiers jours, le mélange doit être composé d'un tiers de lait de vache, on en augmente progressivement la quantité ; au reste, la proportion du liquide que l'on mêle au lait ne peut être déterminée d'une manière rigoureuse ; elle doit varier selon la nature du lait, l'âge de l'enfant, et l'état de ses organes digestifs.

Quels moyens doit-on mettre en usage pour faire prendre aux nouveau-nés les boissons qui doivent leur servir de nourriture ? Il faut se rappeler, avant tout, qu'ils ne boivent pas comme les adultes ; ils ne connaissent et n'exécutent réellement que le mécanisme de la succion ; ils sucent même lorsqu'on leur donne le liquide avec un vase ou une cuillère, et cette succion devient très-utile à l'enfant, qui imite, jusqu'à un certain point, l'action de téter ; n'attirant le liquide que peu à peu dans sa bouche, il a le temps de se mêler avec la salive, qui lui imprime déjà un commencement d'assimilation. D'après cette connaissance, il est important de leur faciliter l'exécution de ce mécanisme : il faut donc se servir, pour les nourrir, d'instrumens propres à remplir ce but. Ces instrumens sont les différentes

espèces de biberons. Je ne décrirai pas tous ceux qu'on a proposés depuis *Baldini* jusqu'à Madame *Breton*, ils se ressemblent presque tous, et l'on doit attacher peu d'importance à ces minutieux détails de forme, de substance et de structure : la simplicité doit toujours l'emporter. Voici, d'après le professeur déjà cité, les seules conditions que l'on doit exiger dans un biberon : qu'il puisse contenir la quantité du liquide que l'enfant prend en une seule fois, et pas au-delà ; qu'il puisse être facilement chauffé et tenu propre ; qu'il soit facile de s'assurer qu'il l'est ; qu'il laisse écouler le liquide avec une médiocre facilité, et qu'il présente un bout mollet qui offre à l'enfant quelque similitude avec le mamelon. On peut employer de petites bouteilles de verre, de la capacité de quatre onces, dont le goulot est plus ou moins gros et plus ou moins allongé, auquel on adapte une éponge fine, dont le bout forme une espèce de mamelon qu'on recouvre d'un morceau de batiste ou de mousseline, fixé au moyen d'un fil qui sert aussi à serrer modérément l'éponge au sortir du goulot de la bouteille, pour ralentir l'écoulement du liquide. L'instrument ainsi disposé, on le donne à téter à l'enfant. Un pis de vache préparé peut remplacer l'éponge : cette dernière devra être lavée souvent et tenue dans l'eau fraîche : on peut enfin, au lieu de biberon, se servir de la cuillère, moyen qu'on a toujours à sa disposition. Il est inutile de rappeler que toutes ces boissons qu'on donne aux enfans fermentent, s'aigrissent très-aisément, surtout pendant les saisons chaudes : aussi ne doit-on effectuer le mélange de ces substances qu'au moment même de les faire prendre, en ayant soin de les chauffer alors seulement, pour leur donner la température du lait.

Je ne reviendrai pas ici sur ce que j'ai dit touchant les premiers alimens supplémentaires que l'on doit donner aux enfans ; j'observerai seulement qu'il est facile de rendre ces alimens médicamenteux, si la santé de l'enfant l'exige. Ainsi, dans les constipations, on emploie le miel au lieu du sucre ; on fait fondre du beurre dans les bouillies et les panades, etc., etc.

Il n'y a que des circonstances malheureuses, et auxquelles il est impossible de se soustraire, qui puissent autoriser à nourrir exclusivement de cette manière les nouveau-nés. Il est rare que ces procédés, qui ne sont jamais que des moyens extrêmes, soient couronnés de succès, par l'ensemble de soins, de précautions qu'ils nécessitent; c'est ce qu'on voit tous les jours dans les hôpitaux, où des enfans abandonnés et jetés par centaines semblent être voués d'avance à la mort, par le malheur terrible d'être nés infortunés, et par le malheur, non moins grand, d'être privés de leurs mères. Des rapports, faits à différentes époques par des hommes aussi éclairés que de bonne foi, et qui pouvaient, par leur position, apprécier les résultats de l'allaitement artificiel dans de grands établissemens, où la nécessité l'avait introduit, et semblait devoir le faire préférer exclusivement à tout autre, ont levé tous les doutes sur ces prétendus avantages. « Quelques précautions, dit *Thouret*, que l'on ait prises depuis 1759, époque où les premiers essais furent tentés, il fut presque impossible d'obtenir le moindre succès; la mortalité devint effrayante, et c'est en vain que, pour l'expliquer, on la rejeta sur l'insuffisance des précautions qu'on avait prises, soit par le choix des enfans, soit par les dispositions intérieures des établissemens. » M. *Auvety* s'exprime de même sur les expériences qu'il a tentées à ce sujet. (Journal général de médecine, t. 3.)

On cite des exemples de réussite ; mais les exceptions sont en général très-rares, et, pour la plupart, ne semblent avoir lieu que dans les conditions où l'enfant est entouré de tous les soins et de toute la vigilance maternelle, et encore ces résultats sont-ils exaltés, mais seulement par des hommes trop jaloux de légitimer, par ce moyen, un système dont l'expérience journalière démontre l'erreur.

Il s'est trouvé, en effet, à différentes époques, et dans plusieurs contrées de l'Europe civilisée, des hommes qui ont entrepris de soutenir une thèse qu'on réfuterait aisément avec la connaissance des lois de la plus simple physiologie, à défaut de la preuve des essais nom-

breux tentés à ce sujet, tels *Baldini* en Italie, *Betzky* en Russie, *Raulin*, *Desessartz*, *Lascases de Compeyre*, et plusieurs autres en France. D'après les récits suspects de certains voyageurs et de quelques historiens de peuples barbares, tels que les Scythes, les anciens Russes, les Hongrois, etc., qui nourrissaient, à ce que l'on croit, leurs enfans de toute autre manière que par l'allaitement naturel, ces philantropes, trop crédules, voulaient étendre le prétendu bienfait de l'allaitement artificiel indistinctement à tous les enfans. Pour donner quelque fondement à leur système, d'une part ils exagéraient quelques inconvéniens attachés à l'allaitement naturel, et de l'autre ils célébraient avec enthousiasme les avantages de l'allaitement par les animaux, dont le calme et la tranquillité morales doivent, selon eux, assurer constamment le meilleur allaitement possible. Il est facile de voir d'abord que la partialité règne trop dans cette comparaison; mais, au surplus, on pourrait leur répondre que les passions sont inhérentes à l'espèce humaine plus qu'à toute autre, et que faire sucer à un enfant le lait d'un animal, ce n'est point le préserver des passions que son organisation, et peut-être les premières impressions qu'il aura reçues, feront éclore un jour chez lui. On n'a jamais observé non plus que les hommes qui avaient survécu à de pareils allaitemens fussent semblables aux animaux sous certains rapports; et penser autrement, ce serait ajouter foi aux fables de l'antiquité sur la naissance de ses dieux et de ses héros. Est-on d'ailleurs autorisé à croire, d'après les récits des voyageurs, qui même manquent d'exactitude sur des faits connus de tout le monde, et d'après l'histoire toujours merveilleuse des peuples dont l'origine est perdue dans la nuit des temps; est-on, dis-je, autorisé à croire que cette coutume ait été généralement adoptée, quand, de nos jours et sous nos yeux, lorsque la nécessité semblait le plus y obliger, et en s'entourant de toutes les précautions imaginables, on a tenté tant de fois de nombreux essais qui n'ont jamais pu fournir la preuve du contraire? Enfin, avec la connaissance des difficultés et des insuccès de l'allaitement artificiel,

vouloir le faire adopter comme méthode générale de nourrir les enfans, n'est-ce pas enfreindre un principe dont la transgression doit nécessairement porter ses peines ; plus l'homme s'écarte de ce que la nature lui prescrit, plus il se crée des obstacles, et plus il semble s'éloigner du but qu'il se proposait d'atteindre : *Extrà naturam undiquè error et damnum.* (CICÉRON.)

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET.)

I.

Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quàm maximam ad mammas appone. *Sect.* 5, *aph.* 50.

II.

Quæcumque in utero gerentes à febribus corripiuntur, et vehementer attenuantur, absque manifestâ occasione, difficulter et periculosè pariunt, aut abortientes periclitantur. *Ibid.*, *aph.* 55.

III.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt : non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. *Ibid.*, *aph.* 57.

IV.

Extremis morbis, extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph* 6.

V.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos ; et in ipsis temporibus mutationes magnæ tùm frigoris tùm caloris, et alia pro ratione eodem modo. *Sect.* 3, *aph.* 1.

VI.

Lassitudines sponte obortæ, morbos denuntiant. *Sect.* 2, *aph.* 5.